



la CGT,
votre meilleur atout !

28/11/2017

CHSCT EXTRAORDINAIRE RELATIF A L'UPC

Ce CHSCT s'est tenu à la demande de la CGT. Il fait suite à une réunion organisée par l'équipe le 9 novembre 2017 à laquelle la CGT était présente.

A cette occasion l'ensemble de l'équipe avait exprimé de nombreuses inquiétudes, de la colère, une grande exaspération et des demandes. Cette équipe a également interpellé par lettre le Directeur.

C'est sur la base de leurs remarques que nous avons demandé ce CHSCT. Nous avons invité deux collègues à venir témoigner de leur vécu. Nous les remercions pour leur contribution.

Voici les motifs de la demande de ce CHSCT extraordinaire:

- Fermeture des 15 lits
- Multiples sollicitations et pressions subies par l'équipe de l'UPC
- Surexposition à une prise en charge lourde sur le Pech
- Injonction pour que 3 IDE se désignent pour être « dégages » de l'UPC
- Ressenti des agents et brutalité de la situation

En effet cette équipe est malmenée depuis trop longtemps maintenant. **Pourquoi ?**

- On lui « balance » à la figure la fermeture de 15 lits du service
- On l'assomme en insistant sur l'absence de projet médical sur l'UPC (!)
- On la contraint en l'obligeant à renforcer la misère et les absences du secteur de Pinel
- On lui impose de désigner 3 infirmiers qui seront « dégages » sur Lavour
- On les surexpose au tableau clinique d'une prise en charge lourde marquée par des épisodes d'agressivité **en les laissant trop souvent seuls** face à cette situation complexe.
- Ils ne veulent plus de tout ça, ils ne veulent plus subir et on les comprend.

Comme si cela ne suffisait pas, on laisse planer au-dessus de leur tête des menaces à peine voilées de fermeture de leur service. C'est insupportable !

L'équipe n'est pas responsable de la fermeture de 15 lits, pas plus qu'elle n'est responsable de l'absence de projet médical.

Malgré leurs propres difficultés ils sont sensibles à celles des autres et à la solidarité interservices. Ils sont bien sur OK pour venir renforcer.

- Mais l'UPC ne veut pas être considérée comme un grand pool de remplacement.
- Ils sont bien évidemment OK pour dépanner le Pech ou d'autres services.
- Mais renforcer un service, c'est l'aider dans son ensemble.
- Etre en renfort ce n'est pas être confronté **seul** à la complexité d'une prise en charge

Pour la CGT :

- ✓ La Direction doit prendre la mesure de la situation,
- ✓ Le corps médical doit se mettre au travail et fournir un projet à partir de l'existant.
- ✓ Les équipes doivent être partie prenante de l'élaboration de ce projet
- ✓ L'ARS doit clarifier sa position et son regard sur la psychiatrie gérée par Lavour
- ✓ L'ARS doit nous donner les moyens de poursuivre notre travail au service des patients sur les secteurs de Lavour, Castres et Mazamet.

Éléments de réponse de la Direction :

➤ **Sur les 3 postes expédiés sur Pinel :**

La Direction reste sur ses positions.

➤ **Sur les frais de déplacements :**

Le Directeur ne dit pas non. Il annonce une étude du dossier avec une réponse qui devait être donnée le 24 novembre. C'est chose faite désormais. Grâce à la CGT les frais seront remboursés.

➤ **Sur la surexposition à une prise en charge lourde de manière exclusive :**

Le Directeur convient que ce n'est pas raisonnable.

La CGT maintient la position tenue en CHSCT : Nous demandons aux agents qui se retrouveraient surexposés de contacter la CGT ou les représentants du CHSCT. La situation concernée sera consignée sur le registre des dangers graves et imminents et nous exercerons dans la foulée un droit de retrait.

➤ **Sur la réouverture partielle de 5 à 7 lits :**

Le Directeur y est favorable.

➤ **Sur les menaces de fermeture de l'UPC :**

Le Directeur dément toute idée de fermeture. Il demande qu'un projet médical soit rédigé dans les plus brefs délais.



CéGéTez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr